



Compte-rendu de l'AGO de l'AILouvain et de l'UILv du 4 mai 2020

Présences :

1	Anne	Cambier	Présent
2	Laurent	Coulie	Présent
3	Pierre	de Lovinfosse	Présent
4	Nicolas	Debeer	Présent
5	Xavier	Lepot	Présent
6	Jean-Pierre	Raskin	Présent
7	Marc	Sohet	Présent
8	Steve	Tumson	Excusé
9	Joris	Van Hecke	Présent
10	Michel	Verleysen	Présent
11	Vincent	Werbrouck	Présent
12	Jean-Luc	Albert	Présent
13	Paul	Bilande	Présent
14	Michel	Bollen	Présent
15	Nicolas	Bronchart	Excusé
16	Jean-Pierre	Couwenbergh	Présent
17	Philippe	De Visscher	Présent
18	Baudouin	Dupriez	Présent
19	Laurence	Guiot	Présent
20	Isabelle	Huynen	Présent
21	Pascal	Laffineur	Présent
22	Olivier	Lheureux	Présent
23	Rodolphe	Sagehomme	Excusé
24	Bruno	Schröder	Excusé
25	Benoît	Simonart	Présent
26	Michel	Simonart	Présent
27	Marc	Van den Neste	Excusé
28	Yves	Van Hooland	Présent
29	Jacques	Van Vyve	Présent
30	Alain	Vermeiren	Présent
31	André	Wagner	Excusé
32	Olivier	Wambersie	Excusé
33	Corentin	Wellemans	Présent
	Nathalie	Debaty Staff AILouvain	Présent
	Sophie	Préaux Staff AILouvain	Présent

L'Assemblée Générale ordinaire 2020 des deux associations s'est tenue à la date prévue en utilisant l'outil de réunion à distance Zoom, une rencontre physique étant exclue vu le confinement lié à la pandémie du COVID-19.

La séance est présidée par le président sortant, Vincent Werbrouck. Elle débute à 17h07.

24 membres de l'AILouvain sont connectés au début de la séance. 26 à la fin.

Aucun point de l'ordre du jour ne nécessite un quorum spécial requis par la loi. L'assemblée générale est donc valablement constituée et les décisions peuvent être prises à la majorité simple des membres présents.

Les tableaux et autres schémas présentés lors de l'AG ne seront pas repris dans ce PV, mais font partie de ses annexes (1 fichier PPT).

1. Accueil

Vincent Werbrouck, le président sortant, accueille les participants. Il résume l'approche qu'il a suivi en tant que président autour de 4 axes :

1. Rassembler les membres de l'équipe autour d'une vision commune : « Créer du lien » ;
2. Favoriser un fonctionnement plus « libéré » (au sens des entreprises libérées) de notre organisation ;
3. Changer le business modèle en développant des partenariats incluant des services à valeur ajoutée pour les entreprises ;
4. Innover en continu en termes d'activités : diversités des thèmes, des formes, des intervenants, des lieux...

Vincent évoque ensuite la priorité d'un rapprochement toujours plus fort avec l'EPL, travail déjà bien entamé et à poursuivre.

Enfin, Vincent se réjouit de laisser la place à une présidente, c'est en effet la première fois depuis le début de l'association qu'elle sera présidée par une femme.

Pour terminer, il souhaite la bienvenue à Yves et Laurence qui rejoignent l'équipe respectivement en tant que Secrétaire Général et Administratrice et remercie tous les membres de l'équipe pour leur engagement tout au long de ces années.

2. Approbation procès-verbal

Le procès-verbal de l'AGO de l'AILouvain et de l'UILv du 6 mai 2019 est approuvé à l'unanimité.

3. Les activités de l'AILouvain

3.1. Bilan 2019

Voir slides 6 à 14.

En résumé :

- 31 activités ont été organisées avec plus de 1500 participants ;
- Appel au membership repensé ;
- Développement des partenariats externes (EPL, UCLouvain, CCII et Associations d'Alumni)
- Remise en question de notre fonctionnement avec la FABI et l'UCLouvain Alumni
- Valorisation du réseau par des capsules vidéos ;
- Partenariats en hausse constante avec les entreprises ;

- Une équipe et un CA stables, autonomes, soudés et engagés.

Deux points d'attention :

- Un membership de plus en plus difficile à maintenir ;
- Instabilité fréquente de la plateforme Odoo (nombreux bugs encore présents).

3.2. Objectifs 2020

Voir slides 15 à 21.

- 29 activités quasi toutes au second semestre pour cause de pandémie ;
- Réflexion sur une offre de formation continue ;
- Réfléchir ensemble aux défis de notre époque.

3.3. Premier bilan du Membership

Voir slides de 22 à 25.

Le membership est stable en nombre grâce à de nombreux efforts pour arriver à ce résultat. L'approche du membership est différente du passé. Les plus jeunes Alumni préfèrent souvent participer à des événements en fonction des sujets sans nécessairement ressentir le besoin de s'affilier.

4. Présentation et approbation des comptes de l'exercice 2019

Notre trésorier, Nicolas Debeer présente les résultats financiers pour l'AILouvain et l'UILv.

4.1. Ailouvain

Voir slides 27 à 30.

	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Budget 2019/2020
Cash & Trésorerie					
P&L	-3.118	-17.736	-21.255	22.380	0
-- brute	-17.019	-22.328	-17.776	19.107	
Trésorerie				29.722	
Dettes				24.456	
Créances				5.775	
Plus- (moins-) value sur portefeuille	1.308	2.131	-10.109	22.906	
-- brute	15.209	6.723	-13.588	26.179	
Groupeement Rentrées	128.262	116.850	120.679	136.695	130.000
Membership	83.462	71.955	73.175	71.540	73.000
Partenariats	9.955	18.862	49.985	59.039	55.000
-- revenus				65.266	
-- frais				-6.227	
Events	2.030	4.350	938	2.156	2.000
-- revenus				32.586	
-- frais				-30.430	
Fonds et Dons	18.505	9.003	-3.480	3.960	0
Stages et UILv	14.310	12.681	60		
Groupeement Frais	-131.380	-134.586	-141.934	-114.315	-130.000
Frais de personnel	-64.733	-74.807	-86.460	-82.577	-90.000
Loyer, frais admin et IT	-18.140	-18.159	-19.046	-11.020	-18.000
Cotisations (FABI, UCL, appel, ...)	-28.514	-23.177	-23.229	-8.352	-6.000
Polytech Louvain	-15.390	-14.032	-13.200	-12.366	-16.000
Postes financés par fonds	-4.604	-4.411	0	0	0

A. Messages clés :

- Le cru 2019 est la première année en positif depuis 2015 ;
- Les revenus sont grosso-modo en ligne avec les prévisions ;
- Les dépenses ont été gardées sous contrôle et en-dessous des prévisions.

B. L'AILouvain a changé avec succès son modèle financier et ses sources de revenus.

Principales sources de revenus	2016	2019
• Membership	65%	52%
• Partenariats	9%	45%
• Stages et fonds	26%	3%

C. Les fonds ont dégagé des bénéfices en 2019

- La majeure partie ont servi à compenser les pertes antérieures ;
- Le fond « Rayonnement » a financé des activités en lien avec nos membres.

4.2. 4.2.UILv

En ce qui concerne l'UILv, voici les résultats :

A. Compte de résultats pour 2019 : 0 €

Un montant équivalent aux revenus financiers est facturé comme frais de secrétariat.

Bilan, actif/passif : 20 €

Actif : l'association a une créance à un an au plus de 20€

Passif : l'association a un bénéfice reporté de 20€.

B. Gestion des fonds

Voir slides 32 à 34.

Messages clés :

- L'évolution des fonds a permis de retrouver le niveau de 2011 ;
- Il n'y plus eu de retrait sur les fonds pour financer l'ASBL depuis 2017 ;

- Les fonds ont dégagé des bénéfices en 2019.

5. Le conseil d'administration

Vincent Werbrouck reprend la parole pour évoquer les évolutions au sein du conseil

5.1. Décharge aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice 2019.

Décharge est donnée, à l'unanimité, aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice écoulé.

5.2. Modifications du conseil d'administration

- Arrivé à la fin de son second mandat, **Vincent Werbrouck** quitte le poste de président.
- **Anne Cambier** qui était vice-présidente, devient présidente, première femme à la tête de l'AILouvain.
- **Pierre de Lovinfosse** qui était Secrétaire Général devient administrateur et est remplacé au poste de Secrétaire Général par **Yves Van Hooland**.
- **Laurence Guiot** rejoint l'équipe comme administratrice.
- **Marc Sohet, Xavier Lepot, Laurent Coulie et Jean-Pierre Raskin**, en fin de 1er mandat, remplissent pour un second mandat.
- Le nouveau conseil d'administration sera donc composé comme indiqué ci-dessous :

	Début du mandat	Nom	Fonction	Fin de mandat
1	2014	Madame Anne Cambier	Présidente	Fin 2022
2	2016	Monsieur Xavier Lepot	Vice-Président	Fin 2024
3	2020	Monsieur Yves Van Hooland	Secrétaire Général	Fin 2024 + 1 renouvellement possible
4	2017	Monsieur Nicolas Debeer	Trésorier	2021 + 1 renouvellement possible
5	2020	Monsieur / Madame XXX	Administrateur	Fin 2024 // mandat Doyen de l'EPL
6	2016	Monsieur Laurent Coulie	Administrateur	Fin 2024
7	2017	Monsieur Pierre de Lovinfosse	Administrateur	2021 + 1 renouvellement possible
8	2020	Madame Laurence Guiot	Administratrice	Fin 2024 +1 renouvellement possible
9	2016	Monsieur Jean-Pierre Raskin	Administrateur	Fin 2024
10	2016	Monsieur Marc Sohet	Administrateur	Fin 2024
11	2017	Monsieur Steve Tumson	Administrateur	Fin 2021 +1 renouvellement
12	2018	Monsieur Joris Van Hecke	Administrateur	Fin 2022 +1 renouvellement possible
13	2014	Monsieur Michel Verleysen	Administrateur	Fin 2022

6. Ambitions 2020-2022

6.1. 7 clés

La nouvelle présidente, Anne Cambier, présente 7 clés pour poursuivre sur le chemin de la réussite.



Voir slides 43 à 45.

Anne insiste sur la force de notre lien émotionnel avec l'EPL, notre faculté, c'est un des éléments du succès. Ce lien émotionnel, nous allons continuer à le développer en même temps que les autres clés.

6.2. Merci à Vincent

Une vidéo exprime les remerciements de l'équipe pour le travail accompli par Vincent pendant toutes ces années.

Pour le remercier, un Vol en montgolfière pour deux lui est offert.

Michel Simonart prend la parole pour souligner le travail exceptionnel fait par Vincent. Par conséquent, il propose d'utiliser l'article 6 de nos statuts pour accorder à Vincent le titre de

président d'honneur. Vincent a fait prendre à l'AILouvain un tournant qui lui permet d'assurer sa pérennité. Cette proposition est présentée au vote et est acceptée à l'unanimité. Michel souligne ensuite que c'est la première fois depuis 148 ans que notre association compte une présidente à sa tête.

6.3 La continuité

Slide 49 à 51.

Laurence Guiot, nouvelle administratrice, se présente brièvement et explique qu'elle veut particulièrement s'investir dans le lien entre l'association et les étudiants.

Yves Van Hooland, nouveau Secrétaire Général, va commencer par s'atteler à revoir les statuts suite aux directives 2020.

Anne Cambier explique que l'équipe va chercher un second vice-président comme prévu dans les statuts. Ce vice-président sera jeune pour renforcer les liens avec les étudiants et les jeunes Alumni.

7. Divers.

Rien à signaler.

La séance est clôturée à 18h35.

Annexe : slides présentés lors de l'AG.